Guillaume Meurice licencié par Radio France après avoir réitéré ses propos polémiques sur le premier ministre israélien, comparé à “une sorte de nazi mais sans prépuce”

11/06/2024 à 11h03



Guillaume Meurice a annoncé ce mardi 11 juin avoir été licencié par Radio France. Il avait été écarté de l’antenne de la radio le 2 mai, quatre jours après avoir réitéré ses propos polémiques sur le Premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, tenus fin octobre. Il l’avait comparé à une «sorte de nazi mais sans prépuce», et avait été accusé d’antisémitisme. Il avait également été visé par des plaintes pour «provocation à la violence et à la haine antisémite» et «injures publiques à caractère antisémite», qui ont été classées sans suite par le parquet de Nanterre le 22 avril. Se félicitant de cette décision de justice, l’humoriste a alors répété sa blague.

Guillaume Meurice a été convoqué le 16 mai un entretien préalable avec les ressources humaines de Radio France, avant

cette commission de discipline, à laquelle ont participé plusieurs représentants syndicaux. Membre de Sud, il était accompagné par son syndicat. «La direction maintient ses griefs. Nous avons poursuivi nos arguments qui visent à rappeler que Guillaume Meurice a fait son travail d'humoriste à l'antenne et à défendre qu'il n'a pas manqué de loyauté envers Radio France ni n'a cherché à instrumentaliser l'antenne à des fins personnelles», ce qui lui est reproché, a précisé une des participantes.

Libé